

L'Unitaire

« La réalité..., quel drôle de concept ! » (Robin WILLIAMS)

Aux collègues malades, du coronavirus ou d'autres pathologies, SOLIDAIRES CCRF et SCL adresse ses vœux de rétablissement, et à toutes et tous, bon courage à vous et à vos proches pour les semaines qui viennent !

Prenez soin de vous, prenez soin des vôtres, prenez soin des autres.

Solidaires continuera à défendre les agentes et agents, à porter nos valeurs et à vous informer de l'évolution de la situation, en essayant de maintenir un lien entre toutes et tous dans un contexte d'isolement inédit dans le pays.

Protection des postier-e-s face à la pandémie - La Poste condamnée

Le très fort retard à l'allumage de la direction de La Poste en matière d'évaluation des risques professionnels pour les personnels exposés à la pandémie a poussé la fédération SUD PTT à ester en justice pour que les choses bougent.

Ce jeudi 9 avril le tribunal des référés de Paris a rendu une décision qui remet les pendules à l'heure sur l'incurie de La Poste, condamnée à une nouvelle évaluation des risques professionnels, et aux dépens, afin de respecter son obligation en matière de santé et sécurité.

Nous retenons ainsi de ce jugement que La Poste, qui n'a toujours pas procédé à une évaluation sérieuse des risques quatre semaines après le début du confinement, est rappelée à ses devoirs par le juge.

La Poste devra élaborer un document unique d'évaluation des risques sur l'ensemble de son périmètre en y associant les organisations syndicales. Cette évaluation devra intégrer les conditions d'activité des postières, postiers, personnels de filiales, intérimaires et CDD compris. Il faudra énoncer les mesures prises en cas d'infections avérées ou suspectées parmi les personnels et dans les locaux professionnels.

Le jugement enjoint aussi La Poste à « recenser les activités essentielles et non essentielles à la vie de la nation », un sujet

clé à l'heure où le président de la Poste annonce urbi et orbi la reprise des activités de La Poste, notamment en étendant les ouvertures à 10 000 points de contact et six jours sur sept. A l'heure également où l'entreprise espère être autorisée à pouvoir, dans le cadre des ordonnances, déroger au droit du travail et faire travailler, entre autres, les agents jusqu'à 60 heures par semaine.

Pandémie ou pas, la direction de La Poste ne peut donc s'abstraire de ses obligations en matière de droit du travail, notamment en faisant peu de cas des nombreux rappels que la fédération SUD PTT n'a pas manqué d'adresser à son président ainsi qu'au ministre de l'économie, tutelle de La Poste.



#PlusJamaisCa, signons #PourLeJourDapres

Face à l'urgence sanitaire, des mesures de rupture sont nécessaires. A la suite de la tribune « Plus jamais ça, préparons le jour d'après », les signataires de cette pétition demandent au gouvernement de prendre immédiatement 4 mesures :

- 1.** L'arrêt immédiat des activités non indispensables pour faire face à l'épidémie.
- 2.** Les réquisitions des établissements médicaux privés et des entreprises afin de produire dans l'urgence masques, respirateurs et tout le matériel nécessaire pour sauver des vies.
- 3.** La suspension immédiate du versement par les entreprises de dividendes, rachats d'actions et bonus aux PDG.

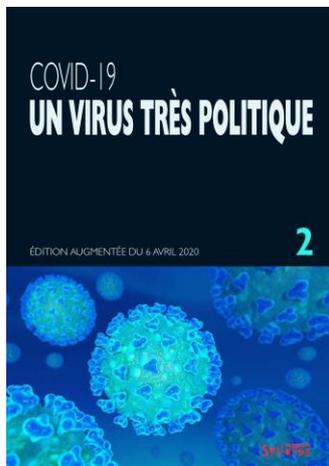
4. La décision de ne pas utiliser les 750 milliards d'euros de la BCE pour alimenter les marchés financiers mais uniquement pour financer les besoins sociaux et écologiques des populations.

Il ne s'agit pas ensuite de relancer une économie profondément insoutenable écologiquement et socialement ! Nous demandons que s'engagent sans plus attendre des politiques publiques de long terme pour ne plus jamais revivre ça :

1. Un plan de développement de tous les services publics
2. Une fiscalité bien plus juste et redistributive, un impôt sur les grandes fortunes, une taxe sur les transactions financières et une véritable lutte contre l'évasion fiscale.
3. Un plan de réorientation et de relocalisation solidaire de l'agriculture, de l'industrie et des services, pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins essentiels de populations, de répondre à la crise écologique. Mobilisons-nous dès maintenant et donnons-nous rendez-vous le "jour d'après" pour réinvestir les lieux publics pour reconstruire ensemble un futur, écologique, social et démocratique, en rupture avec les politiques menées.

Le lien pour signer la pétition :
<https://solidaires.org/Petition-PlusJamaisCa-signons-PourLeJourDapres>

Pour compléter sur ce sujet, les éditions syllepse mettent en libre accès de nombreux documents dont :



Les maillons essentiels du livre (imprimeurs, diffuseurs, distributeurs, librairies) sont à l'arrêt. Mais les éditions Syllépse ne pouvaient se résoudre à cette quarantaine éditoriale.

Devant l'ampleur de la crise sanitaire devenue crise sociale, économique et politique, nous n'avons qu'un seul cri, osons le dire : « Bas les masques ! » C'est l'objet de ce recueil, gratuit et téléchargeable, que nous mettrons régulièrement à jour au fil des semaines, tant dans sa partie contributions que pour son éphéméride sociale et ses documents. Il entend ainsi contribuer à dévoiler l'envers de la pandémie actuelle.

SOLIDAIRES Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Service Commun des Laboratoires
93 bis, rue de Montreuil 75011 Paris - Tél. 01 43 56 13 30 - Fax 01 43 56 19 10
SOLIDAIRES@dgccrf.finances.gouv.fr - Site Internet : <http://www.solidaires-ccrf-scl.org/>

Le document est mis à jour régulièrement avec l'ajout de nouveaux articles.

https://www.syllepse.net/syllepse_images/articles/un-virus-tre-s-politique.pdf

Quelques brèves :

Vu sur l'intranet GECI, la photo d'illustration de l'article sur les nouvelles règles de mutation :

Campagne mutation 2020



Cliquez pour consulter l'information

C'est vrai qu'avec l'opacité des nouvelles règles, les flèches qui partent dans tous les sens et le point d'interrogation étaient les symboles les plus appropriés pour illustrer ce qui va se passer pendant la campagne de mutation 2020.

Vu sur le site d'une préfecture, l'image pour illustrer un article officiel sur la campagne d'évaluation :



Absolument pas drôle et infantilisant !!!

Pour finir, n'oubliez pas le numéro vert mis en place par SOLIDAIRES, pour vous ou des personnes de votre entourage qui pourrit en avoir besoin :

CORONAVIRUS AU TRAVAIL
DROIT DE RETRAIT SÉCURITÉ SANTÉ PROTECTIONS
N° VERT APPEL GRATUIT 0 805 37 21 34
DES SYNDICALISTES RÉPONDENT À VOS QUESTIONS 7J/7 DE 9H À 19H
Solidaires